

Conditions Générales de Vente (CGV) – Carpassion Detailing

1. Préambule

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les modalités et conditions des prestations de services proposées par **Carpassion Detailing** (ci-après « l'entreprise » ou « nous ») à ses clients (ci-après « le client » ou « vous »).

Carpassion Detailing propose des services de detailing automobile, incluant notamment :

- Nettoyage intérieur et extérieur
- Nettoyage moteur
- Pose de films de protection (Covering, PPF)
- Polissage et lustrage
- Traitement céramique et traitement à la cire

Toute commande de prestation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le client.

2. Commande et conclusion du contrat

Les prestations sont proposées sous forme de devis, qui peut être accepté par le client, soit par email, ou lors d'un entretien en personne. Le contrat est formé lorsque le client confirme l'acceptation du devis par signature, retour d'email, ou tout autre moyen permettant de prouver la volonté du client de réaliser la prestation.

3. Prix et modalités de paiement

3.1 Prix Les prix des prestations sont indiqués sur notre site internet et dans nos devis. Ils sont exprimés en euros et incluent la TVA applicable, sauf indication contraire. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, mais le prix applicable à une commande est celui en vigueur au moment de la confirmation de la commande.

3.2 Modalités de paiement Le paiement des prestations se fait par carte bancaire, virement bancaire, ou en espèces, selon les conditions définies lors de la commande. Un acompte de 20 à 30 % peut être demandé pour valider la commande. Le solde doit être réglé à la fin de la prestation, avant la remise du véhicule.

3.3 Retards de paiement En cas de retard de paiement, des pénalités de [40]% par jour de retard seront appliquées, conformément aux dispositions légales en vigueur. L'entreprise se réserve le droit de suspendre l'exécution de la prestation jusqu'à régularisation du paiement.

4. Déroulement de la prestation

4.1 Durée et prise en charge Les délais de réalisation des prestations sont indiqués dans le devis ou lors de la commande. Ces délais sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la nature des prestations et de la disponibilité des véhicules. L'entreprise ne pourra être tenue responsable des retards causés par des circonstances imprévues ou des cas de force majeure.

4.2 Obligations du client Le client doit fournir un accès libre et complet au véhicule à la date et à l'heure convenues pour l'exécution de la prestation. Le client s'assure également que le véhicule est dans un état permettant la réalisation de la prestation (absence d'objets personnels, état mécanique acceptable, etc.).

4.3 Conditions de réalisation Les prestations seront réalisées dans les locaux de **Carpassion Detailing**, ou, si convenu préalablement, à domicile ou sur site selon les conditions spécifiques. L'entreprise se réserve le droit de refuser toute prestation si le véhicule présente des conditions particulières empêchant la bonne exécution du service (saleté excessive, défaillances techniques importantes, etc.).

5. Responsabilité et garanties

5.1 Responsabilité de l'entreprise **Carpassion Detailing** s'engage à réaliser les prestations avec soin et professionnalisme, conformément aux normes et techniques en vigueur. Toutefois, l'entreprise ne pourra être tenue responsable des dommages causés par des éléments extérieurs au service (ex. : accidents, conditions climatiques extrêmes, dommages préexistants, etc.).

5.2 Garanties des prestations Certaines prestations, telles que la pose de films PPF, de covering, ou des traitements céramiques, peuvent être couvertes par une garantie spécifique, précisée sur le devis. Cette garantie ne couvre pas les dommages liés à une mauvaise utilisation du véhicule, des conditions climatiques extrêmes ou des événements extérieurs.

6. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le client bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat, sans avoir à justifier

de motifs. Toutefois, si la prestation a déjà commencé avant la fin de ce délai (avec l'accord du client), celui-ci devra indemniser l'entreprise pour la partie de la prestation déjà réalisée.

7. Annulation ou modification de la commande

7.1 Annulation par le client Le client peut annuler la prestation sous réserve d'un préavis de 21 jours avant la date prévue pour l'exécution du service. En cas d'annulation tardive (moins de 21 jours avant la prestation), l'acompte ne sera remboursé par l'entreprise.

7.2 Annulation par l'entreprise **Carpassion Detailing** se réserve le droit d'annuler une commande pour des raisons imprévues, telles que la non-disponibilité d'une prestation spécifique ou des problèmes techniques majeurs. Dans ce cas, l'entreprise s'engage à proposer une solution alternative au client ou à rembourser toute somme déjà versée.

8. Protection des données personnelles

Carpassion Detailing s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles collectées lors de la commande. Ces informations sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des commandes, la relation client, et les obligations légales. Conformément à la législation sur la protection des données personnelles, le client peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données en contactant l'entreprise.

9. Propriété intellectuelle

Tous les contenus (textes, photos, logos, vidéos, etc.) présents sur le site internet de **Carpassion Detailing** sont protégés par le droit d'auteur et la législation sur la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou utilisation non autorisée de ces éléments est strictement interdite sans l'accord préalable de l'entreprise.

10. Loi applicable et résolution des litiges

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, le client pourra saisir le tribunal compétent du lieu où **Carpassion Detailing** est domiciliée. Avant toute action judiciaire, l'entreprise et le client s'engagent à tenter une résolution amiable du différend.

Ces conditions générales de vente sont valables à compter du 01/01/2024.